



Rallye Bois-Rambe



CONCOURS FÉDÉRAL RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Règlement des épreuves du concours

28 mai 2023

Épreuves de Groupes

Pour participer aux épreuves, le responsable de groupe aura, dans les délais demandés par les organisateurs, renvoyé la déclaration d'engagement avec, si cela est demandé par les organisateurs, le règlement des repas des sonneurs et accompagnants du groupe.

Le listing des participants doit être composé des sonneurs régulièrement actifs au sein du groupe.

Un sonneur, actif au sein de deux groupes, c'est-à-dire qui participe de façon régulière aux répétitions et manifestations du groupe, pourra sonner dans les 2 groupes concernés. Par contre, les groupes devront accepter l'ordre de passage tiré au sort même si l'un de leur sonneur fait partie de 2 groupes qui se succèdent devant le jury.

Tout autre profil de sonneur sera considéré comme «renfort» et ne sera pas admis dans l'effectif du groupe.

Toutefois, si en dernière minute, le sonneur d'un groupe inscrit, ayant en charge un pupitre spécifique : soliste, basse ou radouci se trouvait indisponible pour cause réelle et sérieuse, remettant ainsi en cause la participation du groupe, son responsable contactera Frédéric Comte (fred@chamonixsport.com), Amaury Peju (peju.amaury@gmail.com) ou Michel Drevon (mdrevon66@gmail.com) pour décider de son remplacement par un sonneur extérieur.

Le but étant que tous les groupes qui ont souhaités se présenter puissent concourir le jour J.

Fanfares de classement

L'épreuve se déroulera sur une seule fanfare imposée, dite à 6 phrases avec « Radouci » à choisir dans la liste des 13 fanfares suivantes :

- **Dans nos Vallons** (R. Heinrich)
- **La Daulne** (J. Cantin)
- **La Gérard Berthet** (E. Lebras)
- **Les Échos Bressans** (J. Paccard)
- **Les Échos de la Chapelle en Serval** (La Brisée et Fanfare)
- **Les Échos des Vosges**
- **Les Échos du Bois Bouchet** (F. Comte)
- **Les Échos du Pays d'Auge** (C. Longuet)
- **La Mira d'Ercole** (G. Marret)
- **Les Plaisirs de la Chasse** (traditionnel)
- **Souvenir de Sully** (G Rochard)
- **Souvenirs de la Forêt de Saint-Fargeau** (J. Grizeau)
- **Souvenirs de Provence** (M . Hermet)

Vous trouverez en annexe de ce règlement la partition de chacune de ces fanfares.

Avec le classement des groupes à l'issue de cette fanfare de sélection, les membres de la Commission Technique présents se réuniront pour définir : (i) le nombre de catégories, de 1 à 3, selon le nombre de participants, (ii) le nombre de groupes par catégorie.

Ils se donnent la possibilité toutefois, si cette répartition n'apparaît pas «évidente», de réunir tous les responsables de groupes afin d'en décider collectivement.

Fanfare de vénerie.

Quel que soit la catégorie A, B ou C, les groupes seront jugés sur une fanfare d'animaux ou de circonstances au choix.

Fanfares au choix.

Quel que soit la catégorie A, B ou C les groupes seront jugés sur une fanfare de fantaisie de leur choix, classique ou inédite. En cas d'interprétation d'une fanfare inédite, merci de bien vouloir remettre une copie de la partition au jury.

Le classement final des groupes se fera par catégorie sur les trois fanfares sonnées.

(Les points attribués pour la fanfare de sélections seront recalculés à l'issue de la répartition des groupes par catégorie pour donner à cette fanfare la même pondération qu'aux deux autres).

Épreuve de Basse.

Le classement se fera par catégorie sur les trois fanfares sonnées.

Épreuve de Radouci.

Le classement se fera par catégorie sur les deux fanfares sonnées (imposée et fantaisie).

Épreuves de Trios

Plusieurs trios par groupe sont autorisés sous réserve d'une seule participation d'un sonneur par trio, exception faite du "bassiste", qui pourra sonner dans deux trios et des sonneurs actifs dans deux groupes qui pourront participer à un trio avec chacun de leur groupe. Des trios pourront se constituer sur le terrain avec un nom spécial de circonstance.

Des sonneurs d'un groupe qui a été invité et qui ne participerait pas (par manque d'effectif par exemple) au concours de groupe, pourront s'inscrire aux épreuves de Trios.

Épreuve de Duos

- Duo A : l'un des sonneurs est en 1ère, 2ème ou 3ème catégorie.
- Duo B : réservé aux sonneurs de 4ème ou 5ème catégorie et non classés.

Plusieurs duos par groupe sont autorisés sous réserve d'une seule participation d'un sonneur par duo quel que soit le niveau, duo A ou duo B, exception faite des sonneurs actifs dans deux groupes qui pourront participer à un duo avec chacun de leur groupe.

Des sonneurs d'un groupe qui a été invité et qui ne participerait pas (par manque d'effectif par exemple) au concours de groupe, pourront s'inscrire aux épreuves de Duos.

Épreuve Coupes

- Coupe A : réservé aux sonneurs de 1ère, 2ème ou 3ème catégorie.
- Coupe B : réservé aux sonneurs de 4ème ou 5ème catégorie et non classés.

Porcieu-Amblagnieu, le 16 janvier 2023

SOUVENIR de SULLY

G. Rochard

Extrait de "Rochard : le Folklore de la Chasse"
avec l'aimable autorisation des Editions Alphonse Leduc, Paris

1.

2.

FIN

Andante

p

DC

Les ÉCHOS du PAYS d'AUGE

C. Longuet
(1977)

à Marcel Longuet, Président des Échos du Pays d'Auge

1.

2.

Fin

Andante

Les ÉCHOS BRESSANS

Jacques Paccard
2019

aux sonneurs Bressans de Romenay
Bourgogne Franche-Comté (Saône et Loire)

1.

2.

Fine

1.

2.

p

D.C. al Fine

La MIRA d'ERCOLE

G. Marret

1.

2.

FIN

andante

DC

SOUVENIRS DE LA FORÊT DE SAINT FARGEAU

Jean Grizeau
Yonne (1994)

à M. Guy Brousseau

Musical score for 'Souvenirs de la Forêt de Saint Fargeau' by Jean Grizeau. The score is written for three staves in 6/8 time. It features a melody with first and second endings, a 'Fine' marking, an 'Andante' tempo instruction, and a 'D.C.' (Da Capo) instruction at the end.

DANS NOS VALLONS

René Heinrich
(1964)

Musical score for 'Dans nos Vallons' by René Heinrich. The score is written for three staves in 6/8 time. It includes a 'Fin' marking, a 'Cantabile' tempo instruction, first and second endings, and a 'D.C.' (Da Capo) instruction.

Les ECHOS de la CHAPELLE

La Brisée et fanfare

à M^{me} Georges Halphen

Musical score for 'Les Echos de la Chapelle' by La Brisée et fanfare. The score is written for three staves in 6/8 time. It features a 'Fin' marking, an 'Andante' tempo instruction, a 'rall.' (rallentando) instruction, and a 'D.C.' (Da Capo) instruction.

SOUVENIRS DE PROVENCE

Maurice Hermet
(1985)

à P. Baudé

Musical score for 'Souvenirs de Provence' by Maurice Hermet. The score is written for three staves in 6/8 time. It includes a 'Fine' marking, an 'Andante' tempo instruction, first and second endings, and a 'D.C.' (Da Capo) instruction.

Les PLAISIRS de la CHASSE

Musical score for 'Les PLAISIRS de la CHASSE'. The score consists of four staves of music. The first staff begins with a treble clef and a key signature of one sharp (F#). The second staff contains the word 'FIN' above the first measure. The third staff contains the tempo marking 'Andante' above the first measure and a dynamic marking 'p' below the first measure. The fourth staff ends with the marking 'DC' above the final measure.

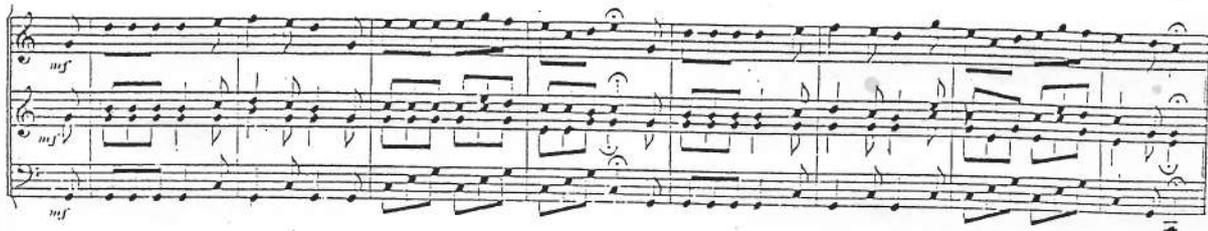
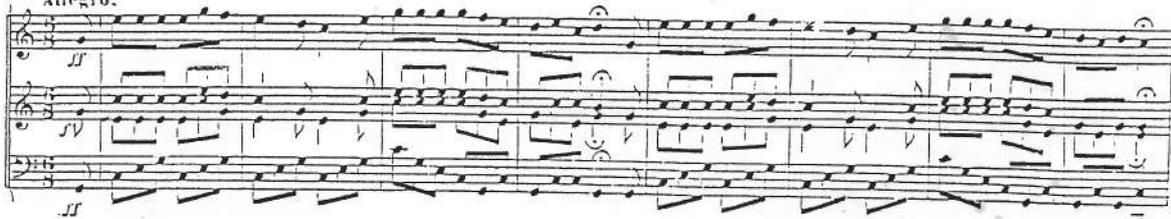
LA DAULNE

Musical score for 'LA DAULNE'. The score consists of six staves of music. The first staff begins with a treble clef and a key signature of one sharp (F#). The second staff contains the word 'FIN' above the first measure. The third staff contains the tempo marking 'ANDANTINO' above the first measure and a dynamic marking 'p' below the first measure. The fourth staff contains a dynamic marking 'p' below the first measure. The fifth staff contains a dynamic marking 'p' below the first measure. The sixth staff ends with the marking 'DC' above the final measure.

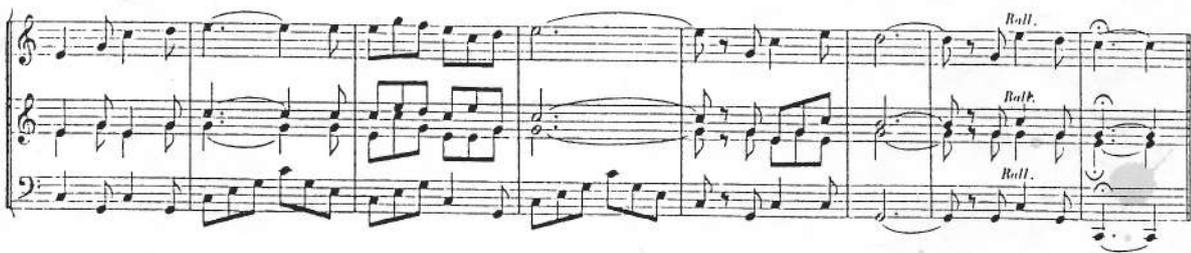
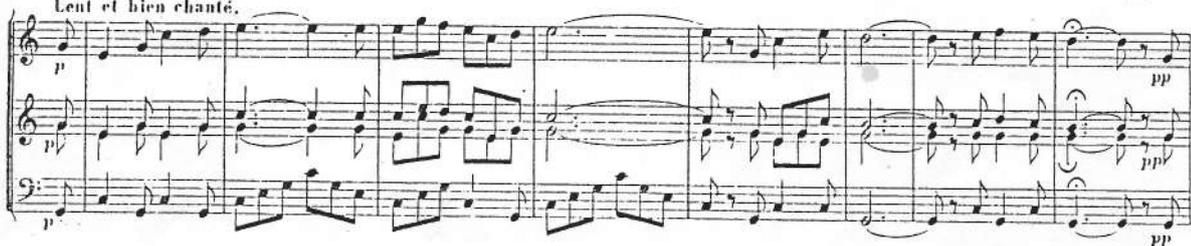


LES ECHOS DES VOSGES

Allegro.



Lent et bien chanté.



Allegro.

